

RAPPORT DE BRANCHE ET RAPPORT CHIFFRES-CLÉS 2024

Lancement de la collecte des indicateurs

La saisie des données du rapport de Branche et du rapport Chiffres-Clés ouvre ce 27 février 2024 sur la plateforme Qualios : <https://presanse.qualios.com>.

Comme les années précédentes, la version 2024 permet de consulter les rapports nationaux des 3 dernières années et les synthèses régionales de la région de chaque SPSTI (données sociales et chiffres clés).

Pour faciliter la saisie des données, un accès à celles qui ont été enregistrées l'année précédente est proposé en consultation, à partir de la page d'accueil, mais aussi à partir de chaque formulaire.

Les questions sur la retraite, la prévoyance et les régimes de santé, administrées tous les deux ans, ont été réintégrées au questionnaire cette année. L'ergonomie de la plateforme Qualios a par ailleurs été améliorée avec le regroupement des formulaires Retraite et Prévoyance, ainsi que des formulaires Dialogue social et Suivi des accords de branche.

Les formulaires du **rapport Chiffres-Clés** demeurent similaires au questionnaire de la DGT, dont l'enquête est de nouveau programmée pour le printemps 2024. Les principales modifications de cette année sont liées à l'actualité et aux travaux du POA de Présanse.

Les **questions relatives à la qualité** ont été modifiées afin de suivre le déploiement de la SPEC 2217 dans les Services, et pour alimenter la commission certification.

Au sein des salariés SIR, il est demandé le nombre de **salariés SIR uniquement du fait d'un CACES ou d'une habilitation électrique**, afin d'évaluer le gain potentiel d'examen médicaux, si ces salariés passaient en suivi simple.

Le nombre de **salariés multi-employeurs** est également demandé. Il s'agit de salariés qui travaillent dans 2 ou plusieurs entreprises, qui bénéficieront d'une réduction de leur cotisation dès lors que ces salariés sont identifiés. Ils peuvent être identifiés par le Service au moment de la déclaration des effectifs pour les appels de cotisation, lorsque les 2 entreprises adhèrent au même Service, ou signalés par les employeurs.



Accès aux données depuis la page d'accueil Qualios.

Concernant le **rapport de Branche**, peu de changements sont à noter par rapport à l'édition précédente, hormis l'ajout de quelques questions relatives aux **formations initiales et complémentaires des infirmiers**, dans le cadre du décret du 27 décembre 2022.

Focus infirmiers		
Combien d'infirmiers avez-vous recrutés en 2023 ?	<input type="text"/>	
Formations spécifiques des infirmiers de santé au travail* en 2023 dont :	Nombre de personnes	Nombre d'heures
Formations initiales (dans les 12 mois après l'embauche)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Formations complémentaires	<input type="text"/>	<input type="text"/>
* Décret n° 2022-1664 du 27 décembre 2022 relatif à la formation spécifique des infirmiers de santé au travail et à l'arrêté du 30 janvier 2023 relatif aux modalités d'organisation et d'évaluation de la formation spécifique des infirmiers de santé au travail		
Nombre d'infirmiers remplissant les conditions de formation fixées par le décret du 27 décembre 2022 (à la date où vous renseignez cette donnée)	<input type="text"/>	

Questions relatives aux formations initiales et complémentaires des infirmiers.

De nouvelles données doivent permettre de répondre aux 20 indicateurs clés définis dans le cadre du sous-groupe indicateurs de la Commission Offre et Innovation, et d'alimenter le simulateur de charges, construit également au sein de la commission Offre et Innovation. Elles concernent notamment **le détail des AMT**.

document présentant les éléments de garantie de confidentialité des données, et la conformité au Règlement Européen de Protection des Données (RGPD), qui précise les engagements de Présanse et de Qualios.

Pour des définitions plus précises des indicateurs, les Services peuvent

AMT réalisées en 2023 selon les types d'AMT (Thésaurus AMT moyens)	Nombre d'AMT	Nombre d'établissements bénéficiaires
Analyse		
dont analyse de situation de travail / étude de poste		
dont analyse de fiches de sécurité		
dont intervention suite à un évènement grave		
Animation de campagnes d'informations et de sensibilisation		
dont ateliers collectifs		
dont webinaires		
Conseil		
Accompagnement à la rédaction ou la mise à jour du DUERP		
Fiche d'entreprise *		
Dont FE réalisée pour les nouveaux adhérents		
Métrologie		
Participation, notamment CSE		
Aide au suivi du plan d'action		
Autre (Rédaction, suivi, formation...)		
Total		
<i>* 1ère réalisation ou mise à jour avec rédaction d'un rapport d'intervention et actions préconisées</i>		
AMT réalisées en 2023 (Thésaurus AMT objectifs)	Nombre d'AMT	Nombre d'établissements bénéficiaires
Evaluation des risques chimique		

Nouvelles données concernant le détail des AMT.

A noter également la possibilité d'annexer directement dans la plateforme Qualios le fichier des codes communes de l'agrément des Services, qui permettra de mettre à jour chaque année la cartographie des compétences territoriales sur le secteur interprofessionnel.

Ces nouveautés ainsi que les explications sur le contenu des formulaires, sont présentées dans les guides de saisie, téléchargeables dans le bandeau de droite, dès qu'un formulaire est affiché à l'écran. Ce bandeau comprend également un

également s'appuyer sur le tableau de définition des indicateurs, présent sur le site de internet de Présanse.

Présanse invite les SPSTI à respecter **la date limite de saisie, fixée au 26 avril 2024**.

Seul le formulaire « Finances et gestion » pourra être validé ultérieurement, selon les dates de clôture des comptes dans les Services. Rappelons également que la vérification des données par les Directions est indispensable avant la validation des formulaires. ■

Ressources :

Plateforme <https://presanse.qualios.com>

Contact :



Pour toute information, les SPSTI peuvent contacter m.lyonnet@presanse.fr ou g.bourdell@presanse.fr



Télécharger les guides



Rapport de branche



Chiffres clés



Confidentialité et RGPD